



La Boire de Champtocé: campagne de gestion de la jussie



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

1,3 ha
(1,7 km de long)

DATE DE RÉALISATION

2010-2012

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

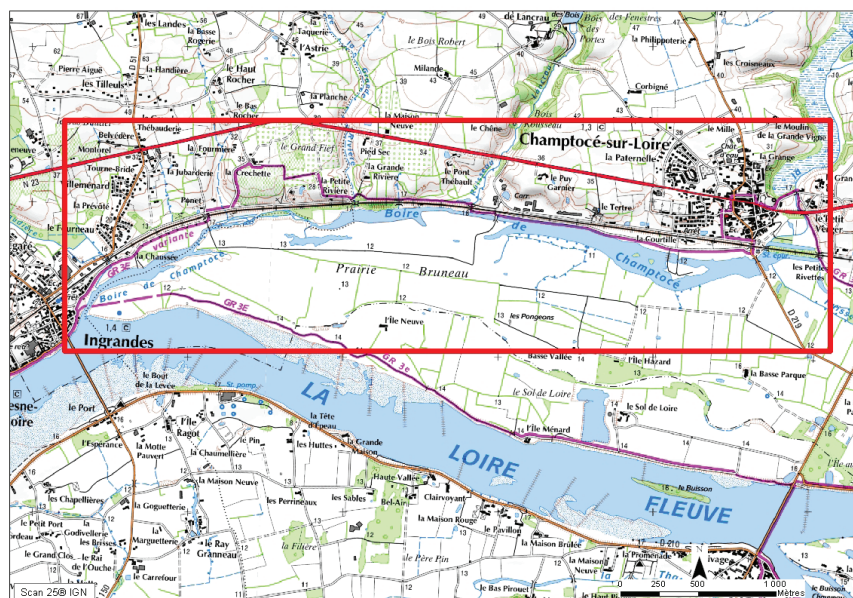
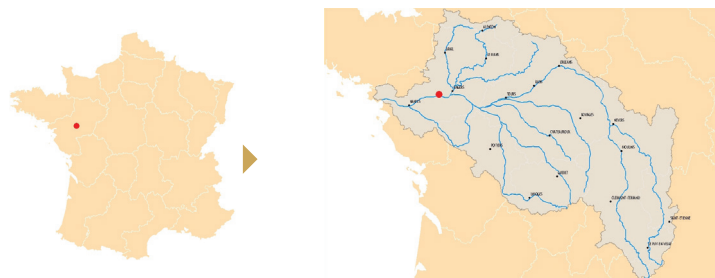
Région Pays-de-la-Loire
Département de Maine-et-Loire
Communes de Champtocé-sur-Loire et Ingrandes-sur-Loire

TYPE DE MILIEU CONCERNÉ PAR L'ACTION

Annexes hydrauliques

ENJEU ASSOCIÉ À CETTE EXPÉRIENCE

Lutte contre les espèces
invasives



Contexte

CADRE DU PROJET

Contrat restauration entretien
Loire estuarienne amont

COÛT TOTAL

50 000 euros

FINANCEURS

AELB, Conseil régional Pays
de la Loire, Conseil général du
Maine-et-Loire.

PARTENAIRES

CORELA, Fédération de Maine-
et-Loire pour la pêche et
la protection des milieux
aquatiques, Alise Ateliers,
Centre social intercommunal de
la région de Saint-Georges-sur-
Loire.

Structure

NOM : Communauté de communes Loire Layon

ADRESSE : 3 Bis Rue Carnot 49290 Chalonnes-sur-Loire

TÉLÉPHONE : 02 41 74 93 74

EMAIL : ccll@loire-layon.com

CONTACT :

SITE WEB : www.loire-layon.com



Descriptif de la structure

La communauté de communes Loire-Layon est une structure intercommunale française qui rassemble dix communes sur plus de 226 km². Ces domaines de compétences sont le développement économique, l'aménagement du territoire et le développement d'une politique culturelle et d'animation. L'environnement s'insère dans ces domaines pour sa prise en compte dans les différentes actions.

2 Site d'intervention



© CORELA

BOIRE DE CHAMPTOCE

Important potentiel d'accueil de l'avifaune migratrice hivernante et fréquentation des abords par le rôle des genêts ;

Présence des grenouilles verte et agile, de la rainette arboricole et du crapaud commun ;

Installation du castor ;

Présence d'une population de grand capricorne sur les berges de son extrémité est ;

Présence de plusieurs espèces protégées, dont la gratiole officinale et la fritillaire pintade.

La boire de Champtocé est ainsi intégrée dans plusieurs Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF). Elle est également incluse dans le périmètre du site Natura 2000 de la vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé (FR5212002 et FR5200622).

La boire de Champtocé, d'une longueur de 4 600 mètres, se situe en rive droite de la Loire, en aval d'Angers, sur les communes de Champtocé-sur-Loire et Ingrandes-sur-Loire. Elle est alimentée par les ruisseaux de la Romme et de la Loge, ainsi que par la Loire.

Elle s'inscrit dans un ensemble de milieux d'une grande richesse biologique et présente de multiples intérêts pour la faune et la flore :

Intérêt piscicole en raison de sa liaison avec 220 hectares de frayères ;

3 Enjeux

Cette boire est sujette à un dysfonctionnement hydraulique important qui lui vaut d'être une des trente et une annexes fluviales à faire partie du programme de restauration Loire estuarienne amont. Un des corollaires de ce dysfonctionnement est le développement important de la jussie, qu'il a été jugé utile de maîtriser dès 2010 avant même que ne soient définies les actions de restauration à engager sur la boire..

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ Limiter au plus tôt **la propagation de la jussie**
- ▶ **Eviter la colonisation** du bassin de la Romme
- ▶ Donner les moyens à la commune de **poursuivre la veille**

CETTE INTERVENTION A EN EFFET FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION PERMETTANT UN COMMENCEMENT ANTICIPÉ DES TRAVAUX ET LA GESTION DE CETTE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE SUR LE LONG TERME.

4 Actions mises en œuvre



Les opérations ont concerné des propriétés communales. Trois campagnes d'arrachage manuel ont été programmées à raison de deux interventions par an, la deuxième permettant d'agir sur les repousses et les foyers qui n'étaient pas visibles lors du premier passage. Toutes ont été réalisées par l'Association ligérienne d'insertion sociale. La première année, les déchets ont été conditionnés et transportés vers une plateforme agréée où ils ont été compostés. Par la suite, la commune a su trouver une solution plus économe, consistant en un stockage pendant un an sur une plateforme bétonnée, ce qui permet de diminuer considérablement le volume à évacuer vers la plateforme de compostage.

Résultats

Avant le début des travaux en 2010, l'ensemble des 1,3 hectare traité était intégralement infesté. Après le premier passage de 2012, il ne restait que quelques rejets isolés et deux foyers particulièrement développés totalisant 5 m² qui sont d'ores et déjà considérés comme à traiter en priorité en 2013.

Au-delà de ces résultats appréciables à l'œil nu, l'opération a surtout permis de rendre la commune autonome sur cette mission, à travers entre autres la formation des agents communaux. Il revient maintenant à la commune de poursuivre le contrôle de cette population de jussies.

Un suivi annuel de la jussie par la commune et les partenaires du programme a été mis en place, dans un souci de veille efficace..

Perspectives

Le CRE a permis d'éliminer une grosse partie de la jussie. L'effort doit être maintenu mais les effectifs actuels ne sont pas suffisants. La commune envisage soit de faire à nouveau appel à l'association d'insertion, soit de recruter du personnel temporaire dédié.

Résultats

1,3 ha
TRAITÉ

5 m²
DE ZONES ENCORE INFESTÉES
APRES TRAITEMENT.

